



Règlement / Cahier des charges

Plateaux régionaux : M13 - Benjamin(e)s

1) Installation et équipements

a) Le terrain

Le terrain a une dimension de 7m x 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet). Il doit être tracé de façon visible, ainsi que la ligne des 3m.

b) La hauteur du filet

Le filet doit être en bon état.

Hauteur de 2m10 aussi bien pour les féminines que pour les masculins.

c) Le ballon

Le ballon utilisé sera un ballon allégé à 18 panneaux avec une combinaison de couleurs.

Poids : 230 - 250 grammes - Circonférence : 66 - 68 centimètres.

d) Autres

- ♦ Des mires doivent être installées sur chaque filet
- ♦ Des « scoreurs » doivent être présents sur chaque terrain

☞ **En cas de manquement aux obligations d'installation et d'équipements, le club recevant encours le risque de ne pas recevoir en 2^{ème} phase.**

2) Arbitrage

- ♦ **L'arbitrage est intégralement géré par le club recevant.**
- ♦ Dans le cas de plateaux avec un nombre impair d'équipes, possibilité de faire arbitrer l'équipe exempte.

3) Feuilles de match

- ♦ Le responsable du plateau doit vérifier les licences de toutes les équipes qui participent au tournoi.
- ♦ Les résultats des différentes rencontres seront inscrits sur les feuilles de match simplifiées établies par la C.R.S et ils seront saisis par la C.R.S sur le site fédéral.
- ♦ Le club recevant doit poster les feuilles de match **le lundi suivant le plateau**, le cachet de la Poste faisant foi.

4) Règles de jeu – Participants

a) Organisation de la compétition

- ♦ Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 25 points avec set décisif éventuel en 15 points.
- ♦ Les règles du jeu en 6x6 s'appliquent au jeu en 4x4, **sauf pour les points énoncés ci-après.**

b) Qualification des joueurs

- ♦ Peuvent participer aux rencontres :
Les M13 - benjamins, les M11 - poussins et les M9 - pupilles avec un simple surclassement, munis d'une licence Compétition Volley Ball.
- ♦ Ne peuvent pas participer aux rencontres :
Les M7 - baby et les joueurs munis d'une licence événementielle.

c) Composition des équipes

Le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.

d) Responsables des équipes

Un capitaine d'équipe sera désigné et il pourra être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match.

e) Remplacements des joueurs

Le nombre de remplacements par set est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

- ♦ **le joueur de la position 1** qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2
- ♦ **un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu** qui ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

f) Libéro

Il n'y a pas de libéro.

g) Positions des joueurs et numérotation

- ♦ **la position 1** sera celle du joueur arrière
- ♦ **la position 2** sera celle du joueur avant droit
- ♦ **la position 3** sera celle du joueur avant centre
- ♦ **la position 4** sera celle du joueur avant gauche

h) Positions relatives des joueurs entre eux

Au moment de la frappe du ballon au service :

- ♦ **les joueurs avant de chaque équipe** doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet).
- ♦ **le joueur arrière de l'équipe en réception** doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

i) Service

♦ **Le serveur**

Le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe.

♦ **Rotation au service**

La rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...).

♦ **Services consécutifs**

Un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement.

j) Jeu des joueurs

♦ **Jeu des avants**

Le jeu des joueurs avant est traditionnel et pas limitatif.

♦ **Jeu de l'arrière :**

Le jeu du joueur arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m,...) et il ne peut pas contrer et attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

k) Temps morts

♦ **Temps morts techniques**

2 temps morts de 1 minute sont accordés lorsqu'une équipe arrive la première à 8 et à 16 points lors des sets en 25 points.

Pas de temps mort technique dans le set décisif mais changement de terrain à 8.

♦ **Temps morts équipe**

2 temps morts de 30 secondes sont accordés dans tous les sets à chaque équipe.

5) **Sanctions applicables en cas de non participation à un plateau**

- ♦ Si une équipe ne peut participer à un plateau, elle sera déclarée « Forfait » pour les matchs qu'elle devait disputer ce jour-là et le club concerné devra s'acquitter de l'amende correspondante dont le montant est fixé annuellement par l'Assemblée Générale (**40,00 €** pour la saison 2016-2017)
- ♦ En cas de non participation à un plateau pour la deuxième fois, le club concerné devra également verser au club recevant une indemnité représentative des frais de déplacement engagés ou à venir dont le montant sera fixé par la C.R.S. (sauf si le club a fait le déplacement et a été déclaré forfait sur le terrain avant le début du match).